

Séminaire Vieillir, au risque de l'autonomie ?

Organisé par *Psychologie & Vieillessement*



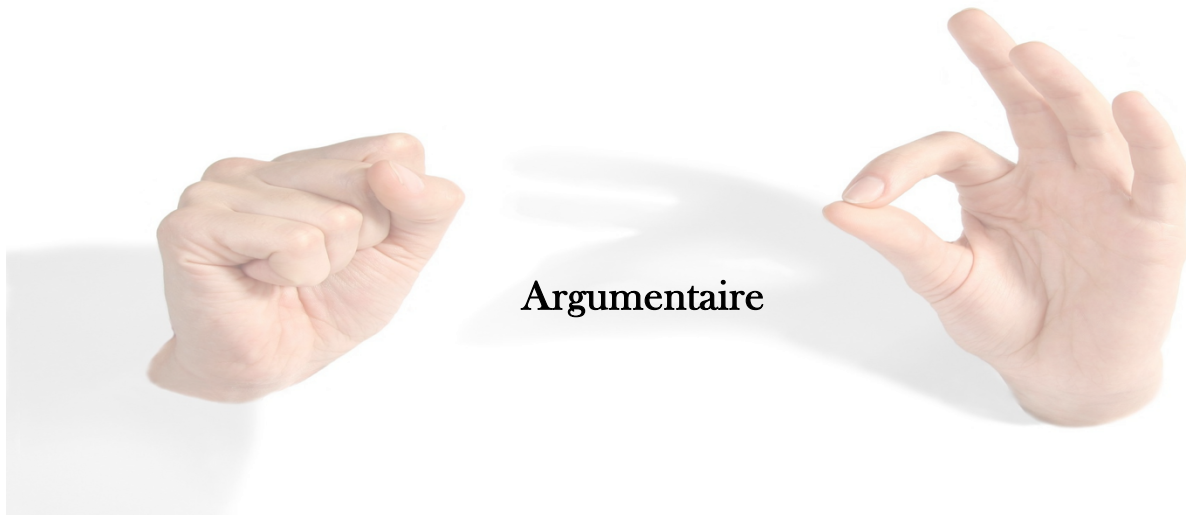
**17 juin
2025**



PRÉSENTIEL - DISTANCIEL

Salle Le Ponant

Boulevard Dumaine de la Jossérie - Pacé (35)



En 1999, après plusieurs années de travail en groupe pluridisciplinaire, l'association *Psychologie & Vieillesse* a proposé un premier séminaire sur le thème du « Droit au risque » pour les personnes âgées. Notre question initiale était de comprendre pourquoi l'amélioration des conditions de santé et l'augmentation de l'espérance de vie induisent une intensification des comportements de type sécuritaire et dénié, contre son bon droit, à la personne vieillissante la possibilité de prendre seule ses décisions, ses choix de vie, dans la mesure où ils représentent un risque acceptable socialement. Ce constat pouvait se faire au niveau sociétal, mais plus encore chez les soignants ou au sein de la cellule familiale, avec cette question corolaire : qui protège-t-on ? D'autant plus que les conduites sécuritaires ne font bien souvent que déplacer le risque.

Et de quoi se protège-t-on sinon d'une angoisse de mort mal élaborée exacerbée par la proximité de la personne âgée avec la fin de sa vie ? Mais aussi de la culpabilité que l'on pourrait ressentir s'il arrivait malheur à notre patient, au résident, à notre proche âgé, considéré comme fragile et donc à protéger. Cette représentation de la fragilité n'est rien d'autre qu'un stéréotype qui confine à l'âgisme, mais qui agit !

Et force est de constater que les plus vieux, dans une forme de prophétie autoréalisatrice, finissent souvent par intégrer peu ou prou cette posture qui consiste à laisser les autres décider pour soi : « voyez ça avec ma fille ! ». Cela au point que les vieux qui persistent à user de leur autonomie en décidant pour eux-mêmes passent souvent, et c'est un euphémisme, pour de pénibles réfractaires. Il s'agit alors, pour leur bien et leur sécurité, de les ramener à plus de raison.

C'est cet axe plus particulier du droit au risque, la capacité ou non pour la personne âgée de maintenir sa possibilité de poser ses choix de vie, que nous souhaitons explorer lors de ce séminaire. Et l'autonomie n'est pas ici à entendre « à l'américaine » comme le fait que la personne a tous les droits, y compris de se mettre en danger, mais comme ayant une parole digne d'être entendue, comprise et prise en considération.

C'est ce dont nous souhaitons débattre avec vous, lors de ce séminaire que nous voulons très interactif, de manière à provoquer, peut-être, un pas de côté utile pour nous-mêmes et les personnes que nous accompagnons !



8³⁰ Accueil des participants

9⁰⁰ Introduction

Retour sur 30 ans de réflexion sur le Droit au risque à Psychologie & Vieillesse
Pierre-Yves Malo, Président de *Psychologie & Vieillesse*

9⁴⁵ Table ronde : « ***Les vieux debout !*** »

Marie-Françoise Fuchs, Présidente de Old-up, Martine Gruère, vice-Présidente de Old'Up, Jean-Luc Noël, Psychologue clinicien

10³⁰ Pause

11⁰⁰ ***La liberté est-elle soluble dans la vieillesse ?***

Jean-Jacques Amyot, Psychosociologue, Chargé de cours à l'université Bordeaux-Montaigne

11⁴⁵ Échanges avec la salle

12³⁰ Repas

14⁰⁰ ***Le droit au risque : À la recherche d'un équilibre entre le droit et l'éthique***

Karine Lefeuvre, Professeure à l'EHESP, Ex vice-Présidente du Comité Consultatif National d'Éthique

15⁰⁰ Travail en petits groupes : « ***Le droit au risque, quel écho dans votre pratique professionnelle au quotidien ?*** »

15⁴⁵ Mise en commun

16¹⁵ Échanges avec la salle

16⁴⁵ Conclusion de la journée



Informations pratiques

Ce séminaire s'adresse à tous les professionnels de santé

Pour s'inscrire :

Il suffit de s'inscrire via le bulletin d'inscription en page suivante ou via ce QR Code, puis de suivre les instructions de la billetterie en ligne Helloasso. L'inscription est obligatoire.



Informations pratiques - organisme :

Association *Psychologie & Vieillessement*

4 Square de Gascogne - 35000 Rennes

Tél. 02 99 54 94 68 - Fax. 02 99 54 67 42 - psychologie.vieillessement@wanadoo.fr

www.psychogeronto.com

Organisme de formation N°53 35 02559 35 - Siret 38188172100033 - Code APE 8559A

Référencé Qualiopi

Informations pratiques - lieu du colloque :

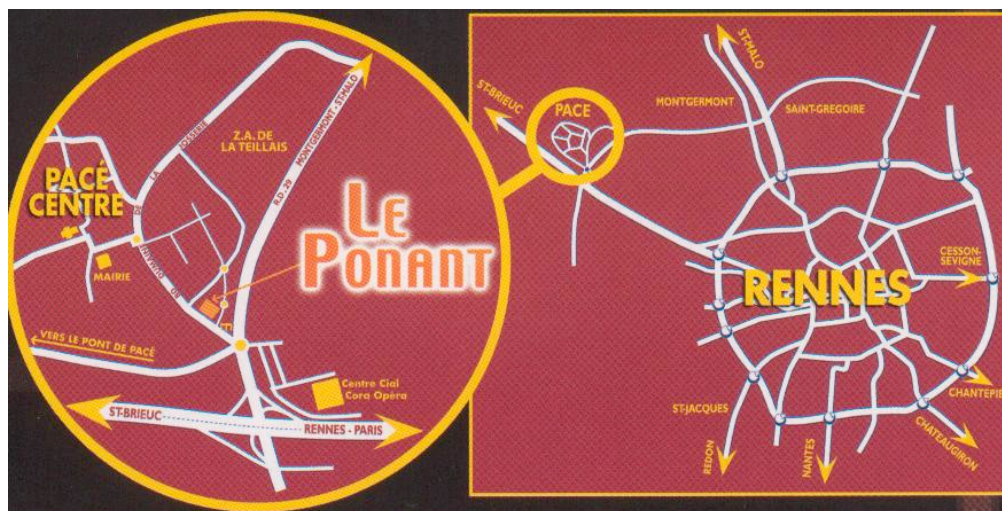
Salle Le Ponant - Boulevard Dumaine de la Jossierie - 35740 Pacé

Possibilité de se stationner à proximité de la salle, ainsi que sur le parking du centre commercial Carrefour (ex Cora) et GIFL.

Accès par voiture : Rocade Ouest de Rennes, suivre la direction de Saint-Brieuc (N12).

Sortie Pacé. Au rond-point direction Pacé centre. Aussitôt à droite le parking du Ponant.

Accès par le train : En partant de la gare de Rennes : prendre le métro ligne A jusqu'à la station Villejean - Université, puis prendre le bus : Ligne 65 ou 77, arrêt Le Ponant.



Méthode :

Exposés par plusieurs intervenants, professionnels travaillant dans des services ou lieux ayant un lien avec la fin de vie, universitaires...

Modalités pédagogiques :

Interventions magistrales qui seront ouvertes au débat.
Au choix, participer en présentiel et/ou distanciel.

Contexte et objectifs pédagogiques :

- Comprendre le concept de droit au risque pour les personnes âgées
- S'interroger sur son action professionnelle du point de vue de l'autonomie des personnes âgées
- Repérer les capacités d'autodétermination des personnes
- Mieux comprendre les processus sous-tendant l'âgisme

Objectifs évaluables :

Acquis professionnels à l'issue de la formation :

- Connaissance du concept de droit au risque, droit aux choix
- Connaissance du concept d'âgisme
- Capacité de repérer, dans son action professionnelle, ce qui vient soutenir ou entraver l'autonomie des personnes âgées

Modalités d'évaluation :

La journée sera enregistrée afin de tirer parti des temps de discussion et de débats.
Un questionnaire d'auto-évaluation sera fourni aux participants lors de l'émargement.
Son exploitation sera assurée par l'association.

Type de validation :

Attestation de présence délivrée à tous les participants, soit lors de l'émargement pour ceux et celles en présentiel, soit par mail pour ceux et celles qui assisteront à la formation en distanciel.

Accès handicap :

Accessibilité à toute personne en situation de handicap moteur. Pour toute question liée à un autre handicap, veuillez prendre contact au préalable avec l'association.



Je m'inscris au colloque
Vieillir, au risque de l'autonomie ?
 Mardi 17 juin 2025 à Pacé (35)

M./ Mme : Nom : Prénom :
 Profession :
 Courriel (*le mail de confirmation d'inscription tient lieu de convocation*) :

Bulletin d'inscription individuelle

Si vous le savez, merci de nous dire si vous serez : <input type="checkbox"/> En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel (un lien internet et code accès vous seront adressés)	
Inscription individuelle : Adresse : Tél. : Tarif (par jour) : Tarif particulier : 60 euros <input type="checkbox"/> mardi Tarif étudiant : 30 euros <input type="checkbox"/> (fournir copie carte d'étudiant) Tarif chômeur : 30 euros <input type="checkbox"/> (fournir copie attestation pôle emploi) Tarif senior (+65 ans) : 30 euros <input type="checkbox"/> (fournir copie carte d'identité) Tarif adhérent : 30 euros <input type="checkbox"/> (à jour de sa cotisation) Repas (buffet debout) : 20 euros <input type="checkbox"/>	Inscription au titre de la formation continue : (Toute personne demandant à son employeur le paiement de la formation.) Établissement : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé Adresse : Tél. : Tarif (par jour) : Tarif organisme : 120 euros <input type="checkbox"/> mardi Tarif adhérent : 30 euros <input type="checkbox"/> (à jour de sa cotisation) Repas (buffet debout) : 20 euros <input type="checkbox"/>

Un contrat (particulier) ou une convention de formation (employeur) vous sera envoyé(e) ultérieurement.
 L'attestation de présence sera fournie lors de l'émargement.

Facture :
 Règlement par : Virement/Mandat administratif
 OPCA ou Autre (précisez)
 Chèque à l'ordre de « *Psychologie & Vieillessement* », à joindre et qui ne sera encaissé qu'à la fin du stage. Sans règlement l'inscription ne sera pas prise en compte.

Signature :

À retourner à : Association **Psychologie & Vieillessement**
 4 Square de Gascogne – 35000 Rennes
 Tél. : 02 99 54 94 68 – Fax : 02 99 54 67 42
psychologie.vieillessement@wanadoo.fr / www.psychogeronto.com
 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53350255935 auprès du Préfet de région Bretagne.
 - Siret : 38188172100033/Code APEC : 8559A – référencé Qualiopi

**Date limite :
 13 juin 2025**

Conditions d'annulation : Aucun remboursement ne sera effectué les 5 jours précédant le séminaire. Entre 5 à 10 jours : 30% de frais de gestion seront retenus. Les frais de restauration ne seront pas remboursés (prestation extérieure).
 Les particuliers devront nous faire part de leur annulation par lettre recommandée AR.
 Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.